



CRI-JaDE

Centre de recherche
interdisciplinaire sur
la Justice intersectionnelle,
la Décolonisation et l'Équité

***Soutien aux projets de recherche
en justice intersectionnelle,
décolonisation et EDI***

2026-2027

Description du centre

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la justice intersectionnelle, la décolonisation, et l'équité (CRI-JaDE) a pour objectif de comprendre les enjeux et phénomènes d'exclusion vécus par les personnes, groupes et populations visé·e·s par les politiques d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) ou en situation d'injustice intersectionnelle. Les travaux du Centre s'intéressent également aux facteurs de résilience et de reprise de pouvoir de ces personnes, à l'élaboration et à l'évaluation de pratiques favorisant l'équité, la justice intersectionnelle et la décolonisation, aux méthodologies de recherche ainsi qu'à la mobilisation des connaissances issues de la recherche.

Dans ce but, le CRI-JaDE encourage le développement d'initiative de recherche interdisciplinaire, dans toutes ses formes (recherche fondamentale, recherche-action, recherche appliquée, etc.) et invite les membres à déposer des demandes dans le cadre de son concours de subvention de projets de recherche.

Objectifs du concours de subvention

Les activités de maillage doivent viser l'un [des axes de recherche du CRI-JaDE](#).

Le programme « Soutien aux projets de recherche en justice intersectionnelle, décolonisation et EDI » vise à permettre l'expérimentation de nouvelles méthodologies et approches, le démarrage de projets de recherche de plus grande envergure ou à appuyer, de manière significative, l'élargissement de projets de recherche déjà en cours présentant des nouveaux défis.

Par le biais de ce programme, le Centre entend financer des projets pouvant mener à des recherches ultérieures. Voici, de manière non exhaustive, des exemples d'activités de recherche pouvant être présentées :

- Étude de cas ;
- Projets pilotes ;
- Analyse et évaluation de pratiques conductrices de l'EDI en contexte appliqué

Financement

Le financement accordé pour un projet sur un an peut aller jusqu'à un montant de **12 000 \$**.

Admissibilité

Seul·e·s les membres chercheur·es réguliers·ères peuvent déposer une demande de subvention auprès du CRI-JaDE dans le cadre de ce concours. Pour être admissibles, les projets doivent réunir au moins deux membres régulier du centre.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir :

- L'identification des chercheur-es de l'équipe, des personnes étudiantes impliquées et/ou des partenaires le cas échéant, le titre du projet et la nature du financement demandé. L'affiliation au CRI-JaDE des membres doit être indiquée ;
- Le descriptif du projet incluant (maximum 3 pages) :
 - Le résumé, la nature des champs d'action couverts, le-s partenaire-s impliqués (le cas échéant), la problématique, les objectifs visés, la démarche méthodologique et les activités de mobilisation des connaissances prévues ;
 - La pertinence et l'originalité du projet en regard des axes de recherche et des objectifs du CRI-JaDE ;
 - Les retombées anticipées pour les personnes concernées par les politiques EDI ou de décolonisation ;
 - Le calendrier de réalisation.
- Un budget qui explique et justifie chaque poste budgétaire et, le cas échéant, toutes les contributions fournies par d'autres sources : rémunération, frais de fourniture directement liés au projet, etc. (une demi-page maximum) ;
- Le CV (maximum 4 pages) des principaux-les chercheur-es de l'équipe ;
- Le cas échéant, lettre de soutien des organismes partenaires

Engagement des candidat·e·s

L'équipe s'engage à :

- fournir un rapport d'activités au plus tard le **26 mars 2027**
- produire une infographie ou une synthèse de recherche des résultats découlant du projet
- s'impliquer dans une activité de transfert des connaissances au sein du CRI-JaDE (p. ex. conférence, publication vulgarisée ou autre).
- Indiquer le partenariat du CRI-JaDE dans le projet final.

Critères d'évaluation

- 1) Qualité et intérêt scientifique du projet proposé :
 - a. Clarté de la présentation des défis, des problématiques et des aspects innovants ;
 - b. Explication des méthodologies, des approches et des outils proposés ;
 - c. Impact des retombées prévues par le projet (formation et mentorat des étudiant·e·s, mobilisation des connaissances pour les milieux preneurs, pour le grand public et pour les populations étudiées) ;
 - d. Potentiel de développement ultérieur du projet de recherche ;
- 2) Qualité et complémentarité de l'équipe :

- a. Compétences, expertises et expériences des membres de l'équipe ;
 - b. Le cas échéant, complémentarité des expertises des membres de l'équipe ;
 - c. Le cas échéant, qualité de l'implication des étudiant·e·s ;
 - d. Le cas échéant, qualité de la participation des partenaires ;
- 3) Budget explicatif et réalisme du calendrier d'exécution ;
- a. Clarté et explication des indicateurs de réussite du projet ;
 - b. Faisabilité du calendrier proposé ;
 - c. Pertinence et justification du budget demandé ;
 - d. Le cas échéant, contribution en nature ou en espèce des organismes partenaires ;
- 4) Pertinence en rapport avec les axes de recherche du CRI-JaDE et impact du projet sur les personnes visées par les politiques EDI et la décolonisation :
- a. Adéquation du projet de recherche avec les axes du Centre ;
 - b. Qualité de la collaboration, la participation et l'implication des partenaires appartenant aux groupes visés ;
 - c. Qualité de la mobilisation des connaissances au sein des populations visées.

Évaluation de la demande

Critères	Notes	Évaluation
Qualité et intérêt scientifique du projet proposé	/20	
Qualité et complémentarité de l'équipe	/15	
Budget explicatif et réalisme du calendrier d'exécution	/15	
Pertinence en rapport avec les axes de recherche du CRI-JaDE et impact du projet sur les personnes visées par les politiques EDI et la décolonisation	/20	

Date limite et informations

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en un seul fichier PDF, en utilisant la police Times New Roman, 12 pt, interligne 1.5, **et** en respectant les normes de nommage de l'UdeM (voir le guide ici : [GDN_pratiques_nommage](#)). à l'adresse info.crijade@umontreal.ca au plus tard le **lundi 27 avril 2026**.

En raison des contraintes liées à la source de financement, **aucune prolongation de financement n'est possible passé le 31 mars 2027**. Les montants octroyés devront être dépensés au plus tard le **15 mars 2027**.

Pour toute information, veuillez contacter Enrico Agostini Marchese, conseiller·ère en mobilisation des connaissances, à l'adresse enrico.agostini.marchese@umontreal.ca